



# Chypre

Ce guide est destiné aux entreprises de commerce électronique qui vendent en ligne via des boutiques en ligne ou sur des places de marché.

## TVA Taux normal

Le taux de TVA standard à Chypre en 2023 est 19%.

## TVA Taux réduit

5%, 9%

Voir le récapitulatif des taux de [TVA de l'UE](#).

## Seuils

A partir du 1er juillet 2021, les seuils de vente à distance ont été supprimés et remplacés par un seuil unifié de €10,000 pour tous les membres de l'UE.

En d'autres termes, la TVA devrait être facturée au taux de TVA du pays de résidence du client par les entreprises dont le chiffre d'affaires transfrontalier annuel imposable est supérieur à €10,000.

## TVA déductible

Pour vérifier si vous avez dépassé le seuil, additionnez la valeur totale des ventes à distance, vous devez exclure:

Livraisons intracommunautaires de biens.  
Livraisons de moyens de transport neufs ou de biens soumis à accise.  
Les fournitures pour lesquelles le régime de marge est applicable.

Si vous avez payé des factures avant l'enregistrement à la TVA, vous pouvez les déduire après votre enregistrement.

## Procédure d'inscription

Une personne qui doit être enregistrée est tenue d'informer le commissaire des impôts de sa responsabilité en soumettant aux bureaux locaux:

Formulaire TVA 105.  
Numéro de TVA valide ou certificat d'enregistrement en tant qu'assujetti (entrepreneur) délivré par l'administration fiscale de l'État membre dans lequel l'entrepreneur a établi son entreprise (original).  
Copie des statuts de la société.  
Copie du passeport/carte d'identité du gérant.  
Copie du certificat d'immatriculation.

Ces documents doivent être envoyés dans les 30 jours suivant la fin du mois concerné et son enregistrement est effectif à partir de la fin du mois suivant le mois concerné ou à partir de la date antérieure convenue entre la personne et l'agent de la TVA.

L'inscription est effective à partir du début de cette période.

## Représentant fiscal

Si un commerçant ne réside pas dans la République, dans le cas de particuliers, ou si une personne morale est basée à l'étranger, et qu'il exerce une activité commerciale à Chypre et qu'il est redevable ou habilité à s'inscrire au registre de la TVA de la République, l'agent de la TVA peut désigner une personne résidant dans la République et recommandée par l'opérateur pour agir au nom de l'opérateur en matière de TVA (représentant TVA) ou exiger une garantie pour la protection des recettes publiques.

Il convient de noter que, pour les personnes physiques résidant dans un autre État membre ou les personnes morales constituées dans un autre État membre, il n'y a pas d'obligation de désigner un représentant à la TVA.

## Date de paiement de la TVA

Les dates de paiement de la TVA sont les suivantes:

1er trimestre au plus tard le 10 du deuxième mois suivant la fin du trimestre (déclaration de TVA trimestrielle).

## Dépôt des déclarations de TVA

Un contribuable doit transmettre les déclarations de revenus au service fiscal chypriote par voie électronique. La plate-forme Lovat prend en charge la soumission numérique. Une déclaration de revenus doit être déposée même si aucune transaction n'a été effectuée au cours du trimestre concerné.

Les dates de dépôt des déclarations de TVA trimestrielles sont les suivantes:

1er trimestre – avant le 10 avril.

2e trimestre – avant le 10 juillet.

Vous n'êtes pas tenu de déposer une déclaration de TVA annuelle récapitulative à Chypre.

Sur le portail Lovat, vous pouvez voir vos délais.











